

Lancement du nouveau Circuit des plages de Bonaventure

Cet été, on valorise les activités extérieures!

Bonaventure, le 22 juin 2020 – C’est cet avant-midi que la Ville de Bonaventure procédait au lancement officiel de son nouveau **Circuit des plages**. Ce sont en tout sept plages qui sont mises en valeur dans ce circuit par l’ajout de mobiliers pour la détente et les pique-niques et de services comme des toilettes sèches. On a fait l’ajout d’accès publics sécuritaires ainsi que de stationnements aux abords des plages qui n’en possédaient pas. Le circuit mise aussi sur la promotion de secteurs bucoliques parfois méconnus.

L’équipe de la Ville travaillait à ce projet depuis maintenant quelques années, alors qu’une préoccupation de valoriser certains secteurs de bord de mer avait été soulevée. « *C’est avec intérêt que nous avons appuyé le projet qui a été déposé au conseil municipal en 2016. Plusieurs secteurs méritaient d’être mieux connus et aménagés, ce fut un des objectifs du projet. La standardisation des services fut également importante, ceci pour que les utilisateurs se retrouvent avec une signalisation et un mobilier uniformes et invitants.* », affirme Roch Audet, maire de Bonaventure.

Les plages se situant tout au long du parcours à Bonaventure ont des caractéristiques qui leur sont propres et en font des lieux uniques à découvrir. Il y a des plages pour tous les goûts, de sauvages à habitées, de rustiques à aménagées. Le **Circuit des plages** permettra de découvrir ou de mieux connaître ce parcours salé, en plus de favoriser la rétention des visiteurs.

La carte du circuit a été envoyée dans les cases postales des citoyens de Bonaventure et est disponible au bureau d’accueil touristique de Bonaventure. On peut aussi consulter le site Internet de la Ville pour tous les détails et pour des albums photo spécifiques à chaque plage : www.villebonaventure.ca/circuit-des-plages.

Ce projet a été rendu possible grâce au Programme d’amélioration de l’accessibilité à la pêche au bar rayé au sud de la Gaspésie du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec pour un montant de 28 750 \$, à un investissement de la Ville de Bonaventure de près de 17 300 \$ et au Fonds de Développement des Territoires, Soutien aux projets structurants, de la MRC de Bonaventure à la hauteur de 8 000 \$. Le coût total du projet s’est donc élevé à un peu plus de 54 000 \$.

Pour toute information supplémentaire, on communique avec le maire de Bonaventure, M. Roch Audet, à l’hôtel de ville ou sur son cellulaire.

- 30 -

Source : Mélissa Dumont,
agente de communication
Service des loisirs, de la culture, du tourisme
et de la vie communautaire
418 534-2313, poste 222
communications@villebonaventure.ca

Information : Roch Audet, maire
418 534-2313, poste 230
418 391-1486
maire@villebonaventure.ca